

République Française

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE MIGNOVILLARD

Département du Jura

Séance du 7 juillet 2014

Nombre de membres
Afférents au conseil : 15

En exercice : 15

Qui ont pris part à
la délibération : 14

Date de convocation
27 juin 2014

Date d'affichage :
11 juillet 2014

L'an deux mil quatorze le sept juillet à vingt heures, le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. SERRETTE Florent - Maire

Présents : Florent SERRETTE, Claudine QUATREPOINT, Claude PAGET, Anne-Marie MIVELLE, Lydie CHANEZ, Jérôme BORNE, Michaël FUMEY, Nelly GIROD, Nicolas GRIFFOND, Gérard MUGNIOT, Jérôme SERRETTE, Carmen VALLET, Daniel VERNEREY.

Absents excusés : Jean-Marie GIROD (pouvoir donné à Nelly GIROD), Jean-Yves QUETY

Secrétaire : Lydie CHANEZ

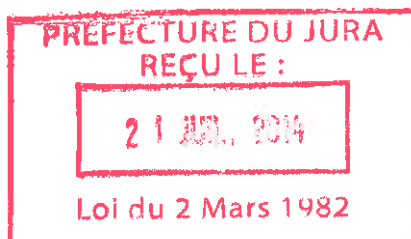
Acte rendu exécutoire
après dépôt en
Préfecture le
et publication ou
notification du

Objet : Lotissement des Droséras ; enfouissement de ligne téléphonique

M. le Maire présente les devis concernant l'enfouissement de la ligne téléphonique située rue de Frasne, le long du lotissement. La proposition de l'entreprise SOBECA réalisant les travaux pour le compte du Foyer Jurassien est de 4 501.80 € TTC, auxquels s'ajoutent des frais annexes d'Orange d'environ 1 000 € pour l'enfouissement simultané de la ligne téléphonique qui alimente la scierie Chauvin. M. le Maire propose de délibérer.

Le Conseil municipal décide, à l'unanimité, de réaliser les travaux.

Ainsi délibéré les jour, mois et an susdits.



Le Maire,
Florent SERRETTE